



# Mise en œuvre de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin Plans d'action pour le milieu marin Consultation du public

16 juillet – 16 octobre 2012

## Rapport Sous-région marine Golfe de Gascogne

# Contexte de la consultation

**Une mer saine, propre et productive, un bon fonctionnement des écosystèmes marins et un usage durable des biens et services associés : tels sont l'objectif et l'ambition partagés par l'ensemble des acteurs intervenant sur le milieu marin français. C'est aussi l'objectif que se fixe la Directive cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE, DCSMM), avec pour but l'atteinte ou le maintien d'un Bon État Écologique du milieu marin à l'horizon 2020.**

En vue de l'atteinte ou du maintien du Bon État Écologique, l'élaboration des Plans d'Action pour le Milieu Marin se déroule, par étape, sur la base de cinq éléments :

**2012**

- la réalisation **d'une Évaluation Initiale** de l'état des eaux marines, composée de trois analyses (analyse des caractéristiques et de l'état écologique, analyse des pressions et des impacts s'exerçant sur le milieu marin, analyse économique et sociale de l'utilisation des eaux marines et du coût de la dégradation du milieu),
- **la définition du Bon État Écologique**, qui est l'objectif à atteindre,
- **la fixation d'Objectifs Environnementaux**, sur la base du diagnostic de l'Évaluation Initiale et en vue de guider les mesures à prendre pour atteindre le Bon État Écologique ainsi défini,

**2014**

- **l'élaboration d'un programme de surveillance** permettant de suivre l'efficacité des mesures prises et d'évaluer l'atteinte ou non du Bon État Écologique,

**2015**

- **l'élaboration d'un programme de mesures** en application des Objectifs Environnementaux fixés, pour atteindre ou maintenir le Bon État Écologique.

**Conformément aux dispositions réglementaires (art. R. 219-13 du code de l'environnement), les résumés des éléments 2012 des plans d'action pour le milieu marin (évaluation initiale, définition du bon état écologique, définition des objectifs environnementaux) ont été mis à la disposition du public par voie électronique pour une durée de trois mois (du 16 juillet au 16 octobre 2012).**



A

# Méthodologie

“

# Méthodologie

- ▶ **Consultation en ligne** menée auprès du Grand public à partir du site internet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. **630 personnes ont répondu à cette consultation, dont 49 pour la sous-région marine Mers Celtiques, 162 pour la sous-région marine Golfe de Gascogne, 189 pour la sous-région marine Manche Mer du Nord et 230 pour la sous-région marine Méditerranée occidentale .**
  
- ▶ **Dates de terrain:** les interviews ont été réalisées **du 16 juillet au 16 octobre 2012.**
  
- ▶ OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



# B

## Les principaux enseignements

“

# Les principaux enseignements (1/3)

## L'évaluation initiale de l'état écologique

Le diagnostic établi dans le cadre de l'évaluation initiale de l'état écologique du milieu marin est partagé par 75% des répondants, illustrant un large partage des constats et la qualité de cette évaluation qui constitue l'un des piliers du travail futur en vue de l'élaboration du programme de mesures.

La description plus spécifique des activités en mer et à terre et de leurs impacts sur l'état écologique du milieu marin est, elle, partagée par 69% des répondants, dont 14% « tout à fait » et 55% « plutôt ». Si ce partage est largement majoritaire, il manque cependant légèrement d'intensité. L'analyse des questions ouvertes permet de souligner sur ce point que pour certains répondants l'information et la sensibilisation sur la prise en compte des conséquences des pollutions en amont sur le milieu marin sont parfois insuffisantes. A un autre niveau, le caractère encore peu opérationnel des documents frustre certains répondants pour qui la description ne suffit pas et qui insistent sur les mesures à prendre, souvent contraignantes.

Les pressions/perturbations les plus importantes qui s'exercent sur la faune et la flore marines sont en premier lieu les pressions chimiques (34%), les pressions physiques (29%) et enfin les pressions biologiques (28%). Il est cependant notable que ces trois approches sont à des niveaux presque équivalents. Deux enseignements peuvent être tirés de ces résultats :

- Le premier, c'est la diversité des menaces et par conséquent des constats et mesures à mettre en œuvre pour avoir une approche globale du sujet
- Le second est la difficulté pour les répondants à avoir une approche hiérarchique, et donc à comprendre ou assimiler les arbitrages à venir



# Les principaux enseignements (2/3)

## La définition du bon état écologique

Autre pilier fondant l'élaboration du programme de mesure envisagé pour 2015 : pour 70% des répondants, la définition du bon état écologique du milieu marin, telle qu'elle est décrite dans le document, correspond à l'objectif d'une mer propre, en bon état sanitaire et productive.

Plus spécifiquement, les répondants sont aussi 68% à considérer que cette définition du bon état écologique caractérise de manière satisfaisante le bon état et le bon fonctionnement des écosystèmes marins.

Enfin, ils ne sont plus « que » 60% à considérer que cette définition du bon état écologique du milieu marin intègre de manière satisfaisante les différentes pressions exercées sur ce milieu. Cette diminution entre la question de la définition du bon état écologique (70%) et sa capacité à intégrer de manière satisfaisante les différentes pressions exercées (60%) semble indiquer un décalage entre l'approche globale, davantage soutenue et partagée, et l'approche détaillée au travers des différentes pressions, moins bien prises en compte. Là encore, la question de la hiérarchie des pressions échappe en partie aux répondants qui veulent voir traiter toutes les pressions au même niveau, de manière équilibrée.



# Les principaux enseignements (3/3)

## La définition des objectifs environnementaux

Les objectifs environnementaux définis pour chacune des sous-régions semblent orienter de manière satisfaisante les efforts pour atteindre ou maintenir un bon état écologique du milieu marin pour 63% des répondants. En l'absence de mesures, l'orientation des efforts parait pour partie difficile à analyser et appréhender aux répondants, qui montre ici un relatif scepticisme.

De même, conscients des rapports de force, de la diversité des enjeux (en miroir de la diversité des pressions), les répondants ne sont plus « que » 58% à considérer que les objectifs environnementaux sont réalisables. Une majorité certes, mais qui reste à convaincre avec des mesures adéquates.

Enfin, ils sont 64% à considérer que les objectifs environnementaux sont de nature à renforcer l'approche terre-mer, approche souvent mise en avant dans les questions ouvertes au travers à la fois des pollutions liées aux eaux usées dans les bassins amonts, des pollutions industrielles, mais aussi de l'afflux de touristes dans les zones côtières et de leur nécessaire sensibilisation/éducation.





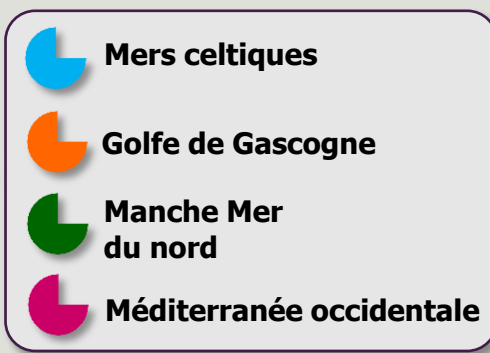
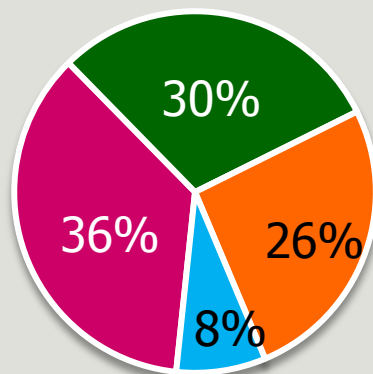
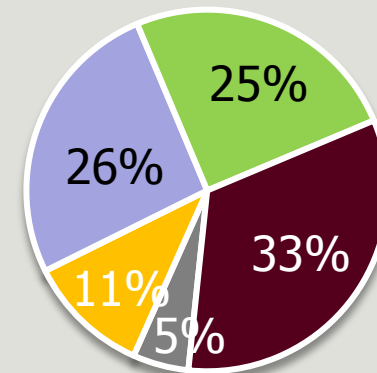
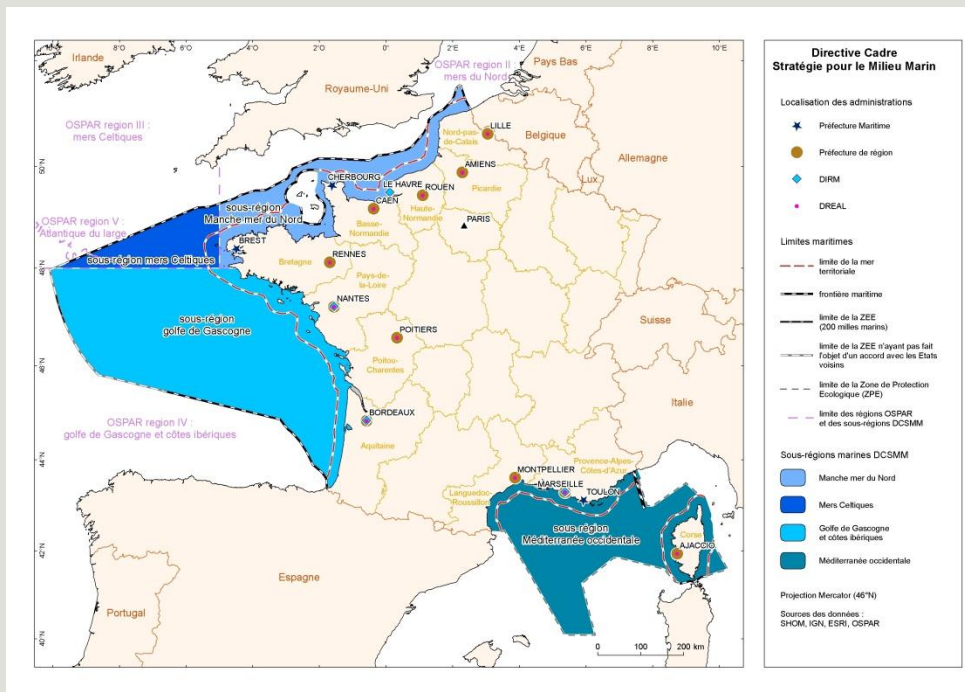
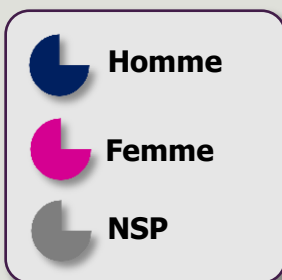
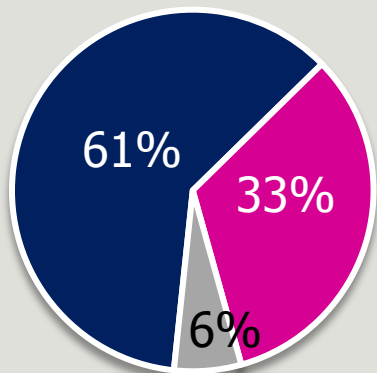


# Structure des répondants à la consultation



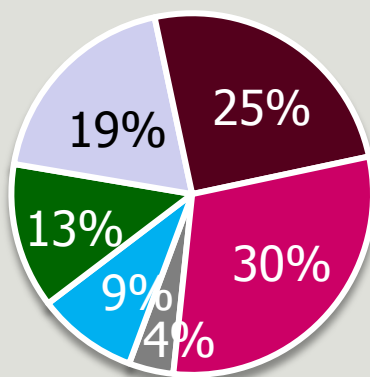
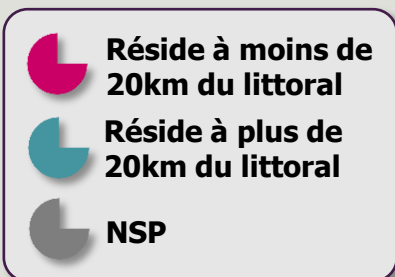
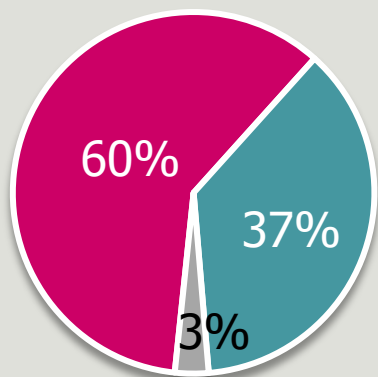
# Structure des répondants à la consultation

Base : ensemble des répondants

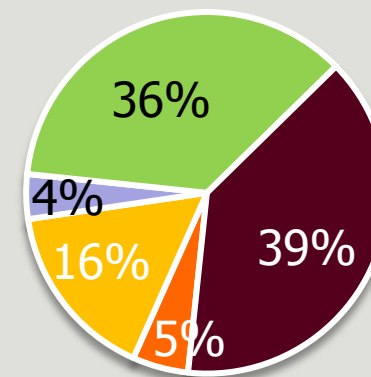
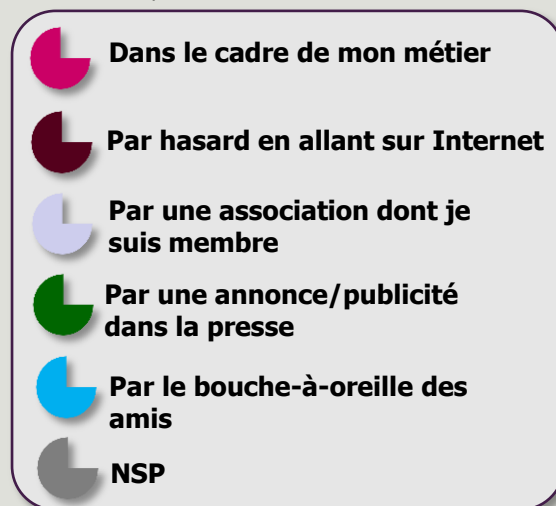


# Structure des répondants à la consultation

Base : ensemble des répondants



A entendu parler de cette consultation...

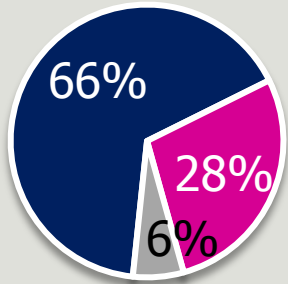


\* Transport et industrie maritime : 2%  
Pêche maritime / pisciculture marine / conchyliculture : 1%  
Tourisme / activités de loisirs nautique : 1%  
Agriculture : 0%  
Autres professionnels : 12%

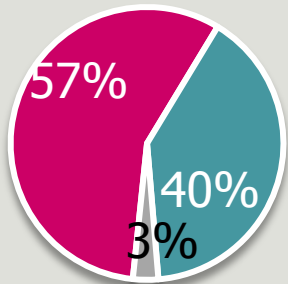


# Structure des répondants à la consultation

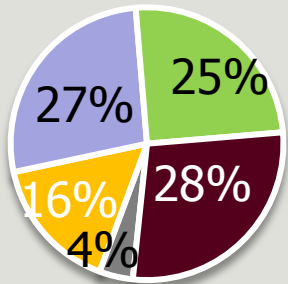
Base : sous-région Golfe de Gascogne



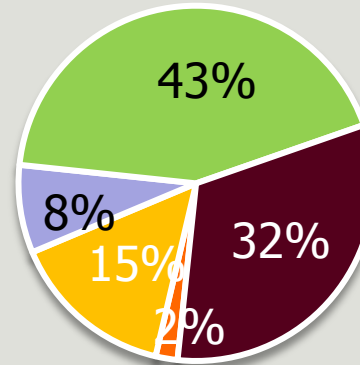
- Homme
- Femme
- NSP



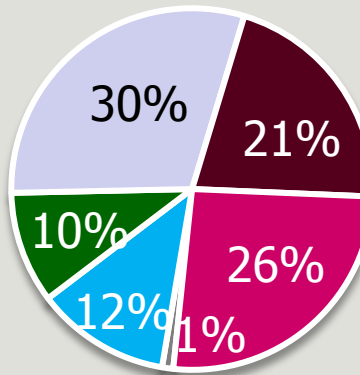
- Réside à moins de 20km du littoral
- Réside à plus de 20km du littoral
- NSP



- 18-34 ans
- 35-44 ans
- 45-59 ans
- 60 ans et plus
- NSP



- Particulier
- Usager de loisir du milieu marin
- Membre d'une association de protection de l'environnement
- Professionnel
- Autres - NSP



A entendu parler de cette consultation...

- Dans le cadre de mon métier
- Par hasard en allant sur Internet
- Par une association dont je suis membre
- Par une annonce/publicité dans la presse
- Par le bouche-à-oreille des amis
- NSP



D

## Résultats



# Tableau de bord des indicateurs

Ensemble des répondants  
ST OUI

Golfe de  
Gascogne

**Partagez-vous le diagnostic** établi dans le cadre de l'évaluation initiale de l'état écologique du milieu marin de [la sous-région] ?

75%

74%

**La définition du bon état écologique du milieu marin**, telle qu'elle est décrite dans le document que vous avez pu consulter, vous semble-t-elle correspondre à l'objectif **d'une mer propre, en bon état sanitaire et productive** ?

70%

72%

**Les objectifs environnementaux** définis pour [la sous-région] vous semblent-ils orienter de manière satisfaisante les efforts pour atteindre ou maintenir **un bon état écologique du milieu marin** ?

63%

60%

**Les objectifs environnementaux**, , définis pour [la sous-région] vous semblent-ils de nature à **renforcer l'approche globale terre-mer** ?

64%

66%

**Les objectifs environnementaux** définis pour [la sous-région] vous semblent-ils **réalisables** ?

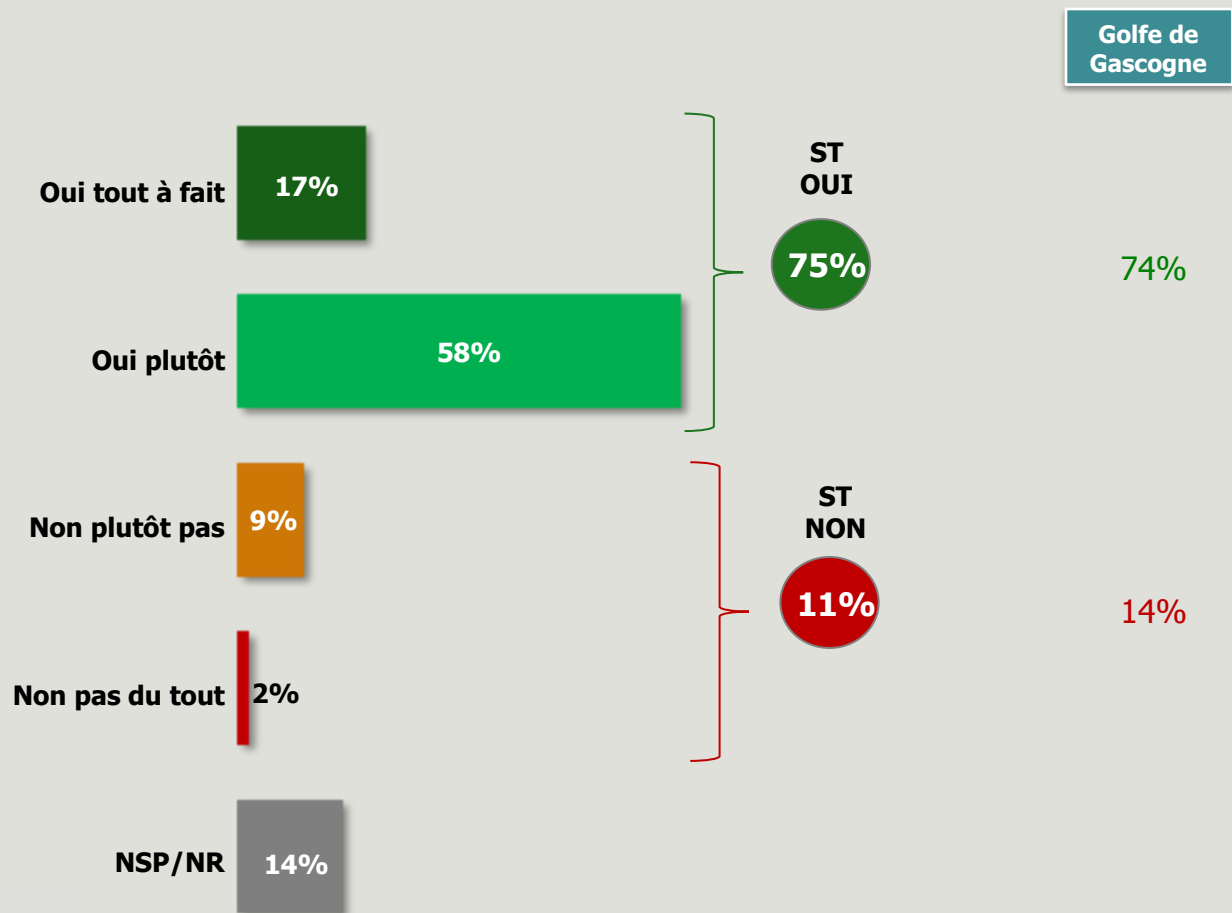
58%

55%



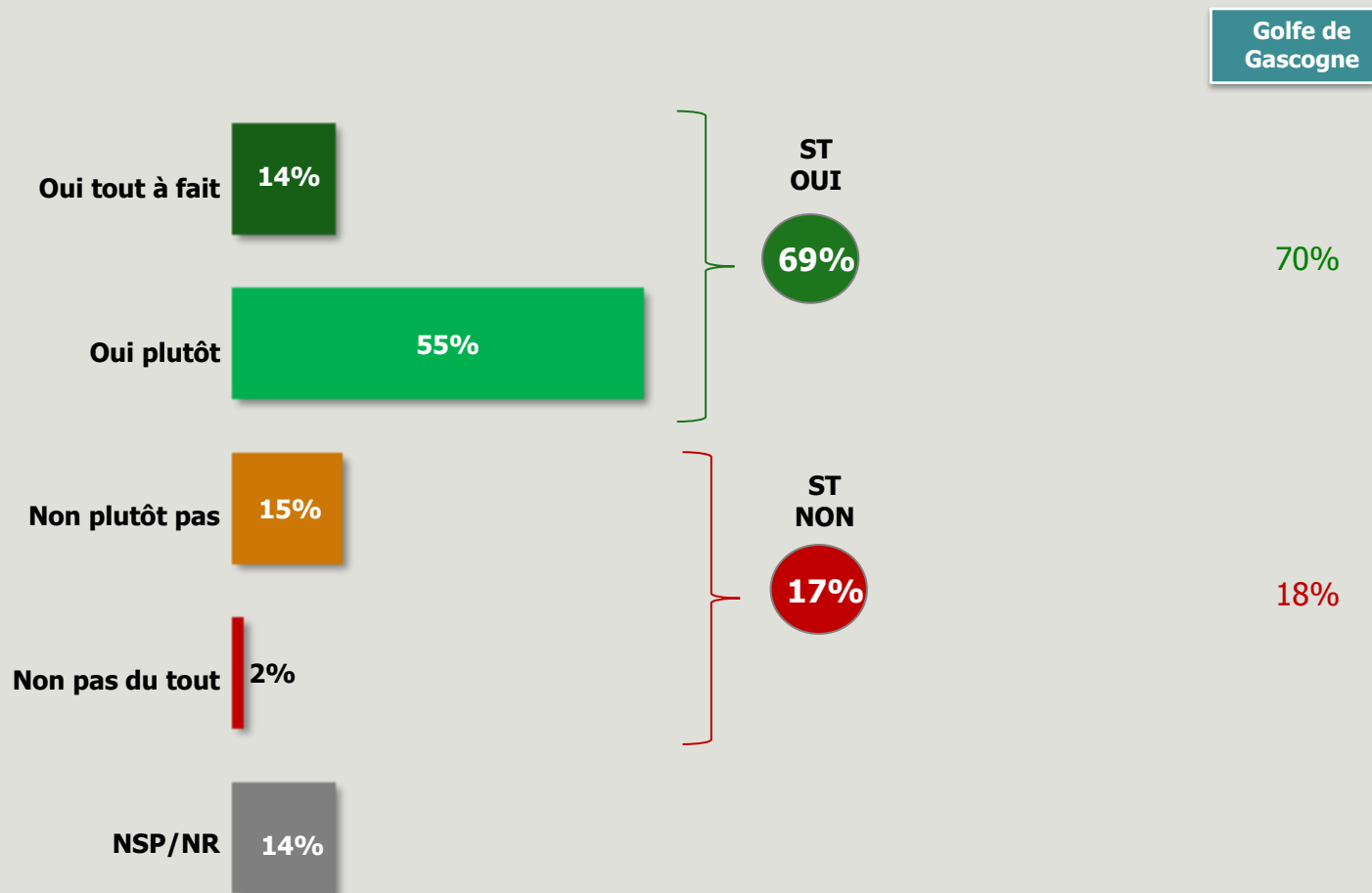
# Partage du diagnostic de l'évaluation initiale

Q: Partagez-vous le diagnostic établi dans le cadre de l'évaluation initiale de l'état écologique du milieu marin de [la sous-région] ?



# Pertinence de la description spécifique des activités et de leurs impacts

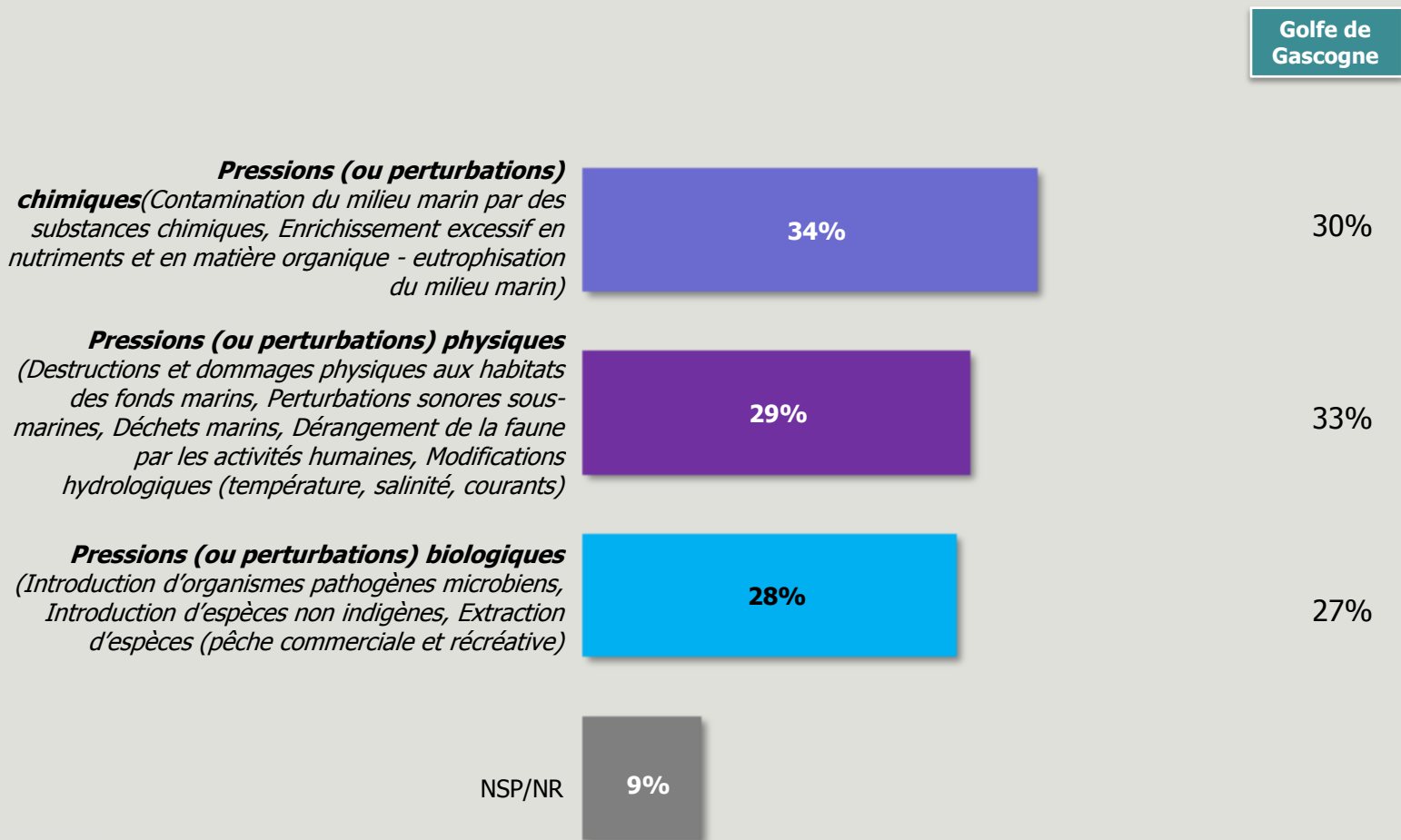
Q: La description plus spécifique des activités en mer et à terre et de leurs impacts sur l'état écologique du milieu marin de [la sous-région] vous semble-t-elle refléter la situation actuelle ?





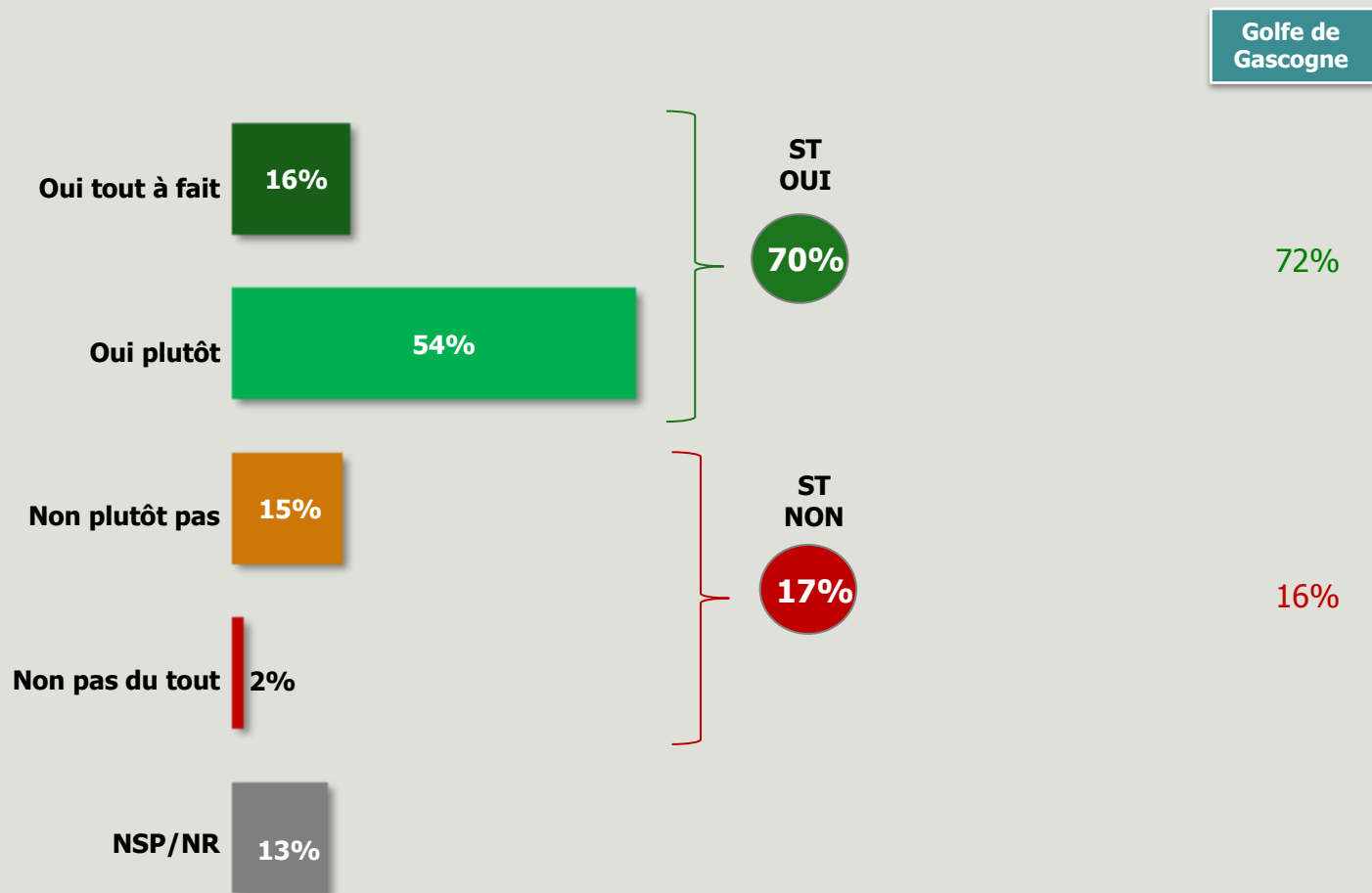
# Les pressions les plus importantes qui s'exercent sur le milieu marin

Q: Selon vous, quelles sont les pressions/perturbations les plus importantes qui s'exercent sur la faune et la flore marines de [la sous-région] ?



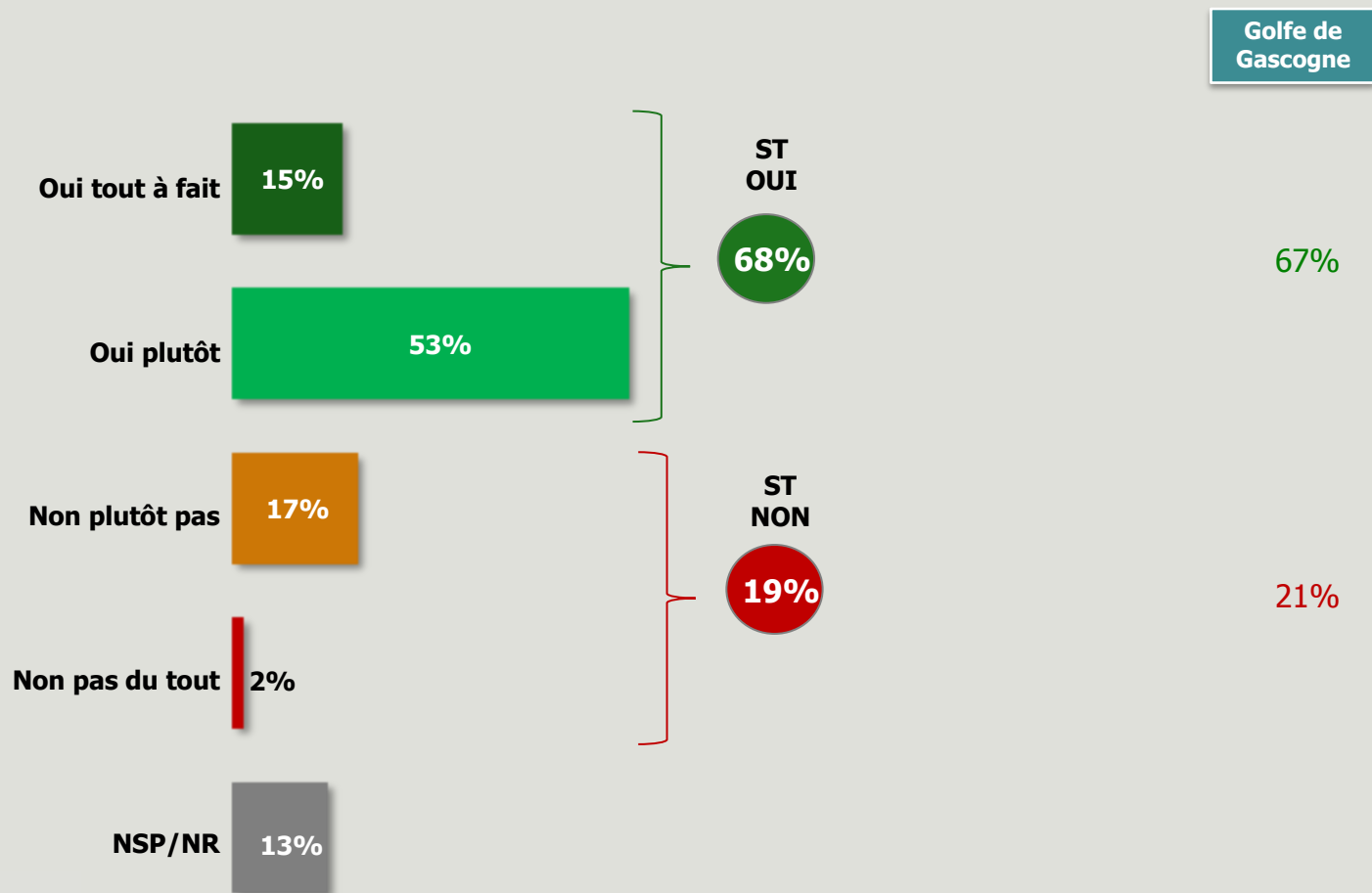
# Définition du bon état écologique du milieu marin : quelle correspondance aux objectifs ?

Q: La définition du bon état écologique du milieu marin, telle qu'elle est décrite dans le document que vous avez pu consulter, vous semble-t-elle correspondre à l'objectif d'une mer propre, en bon état sanitaire et productive ?



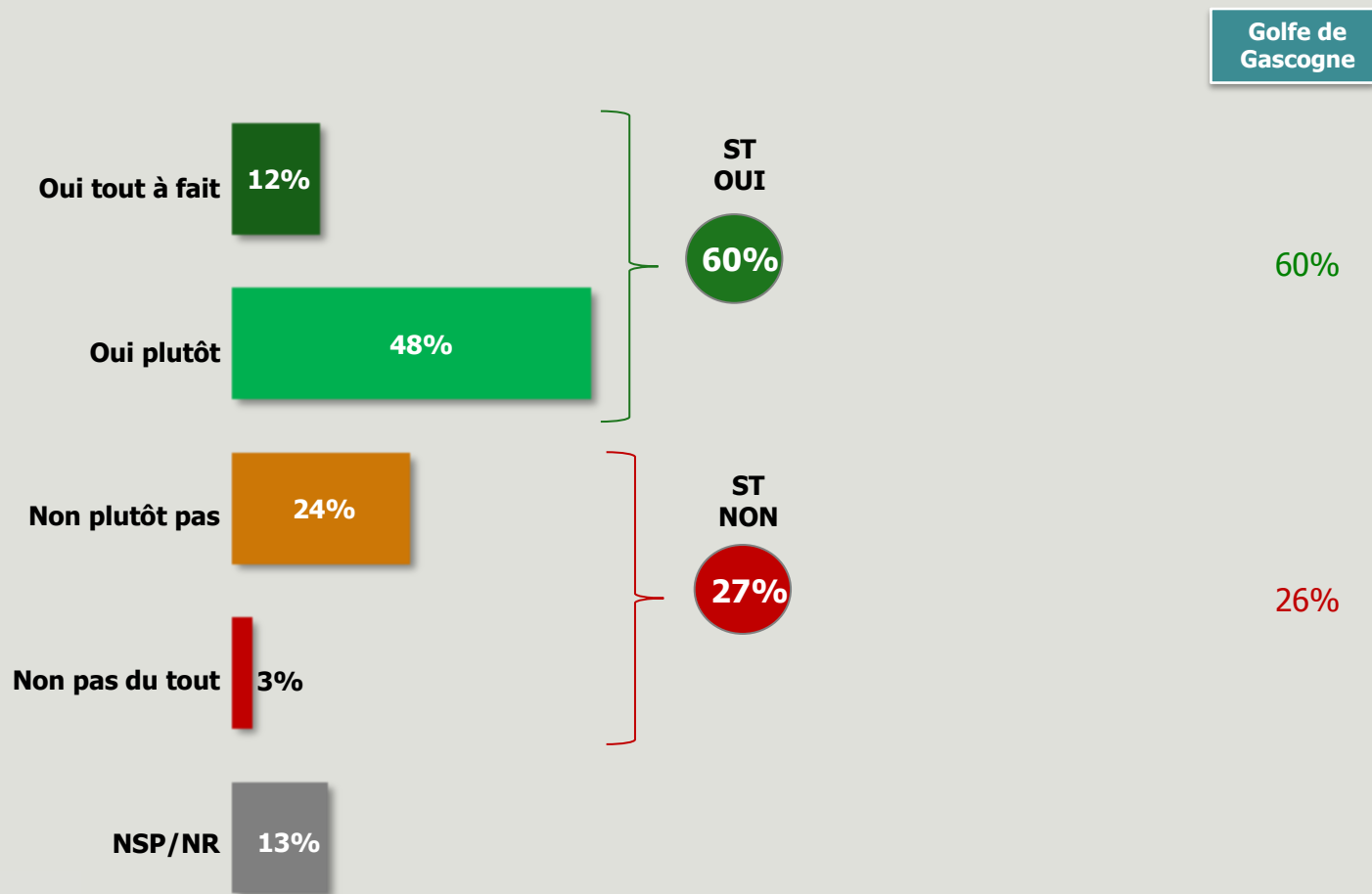
# Définition du bon état écologique du milieu marin : une caractérisation satisfaisante ?

Q: Cette définition du bon état écologique du milieu marin vous semble-t-elle, plus spécifiquement, caractériser de manière satisfaisante le bon état et le bon fonctionnement des écosystèmes marins ?



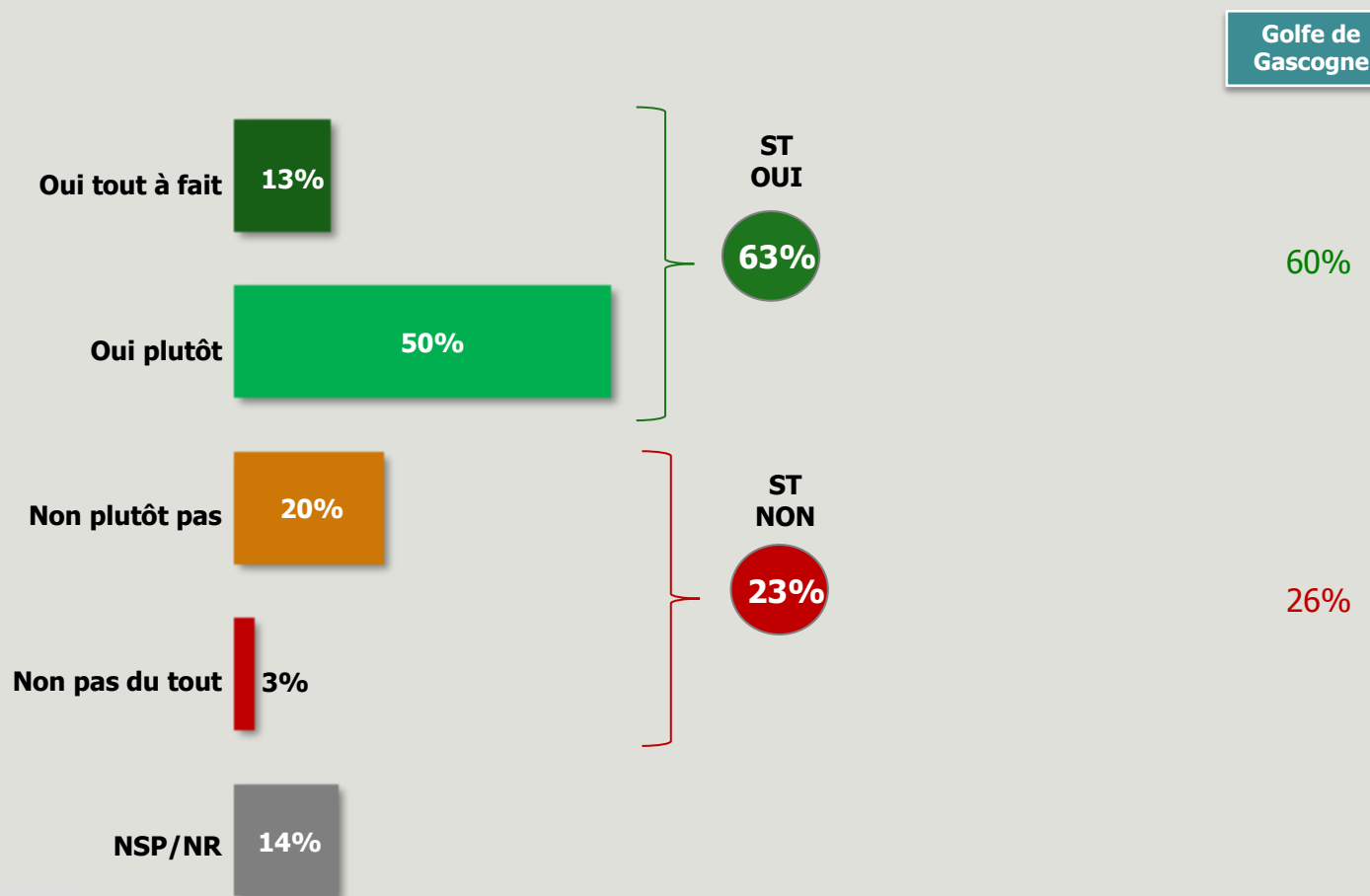
# Définition du bon état écologique du milieu marin : une prise en compte satisfaisante des différentes pressions ?

**Q: Cette définition du bon état écologique du milieu marin vous semble-t-elle intégrer de manière satisfaisante les différentes pressions exercées sur ce milieu ?**



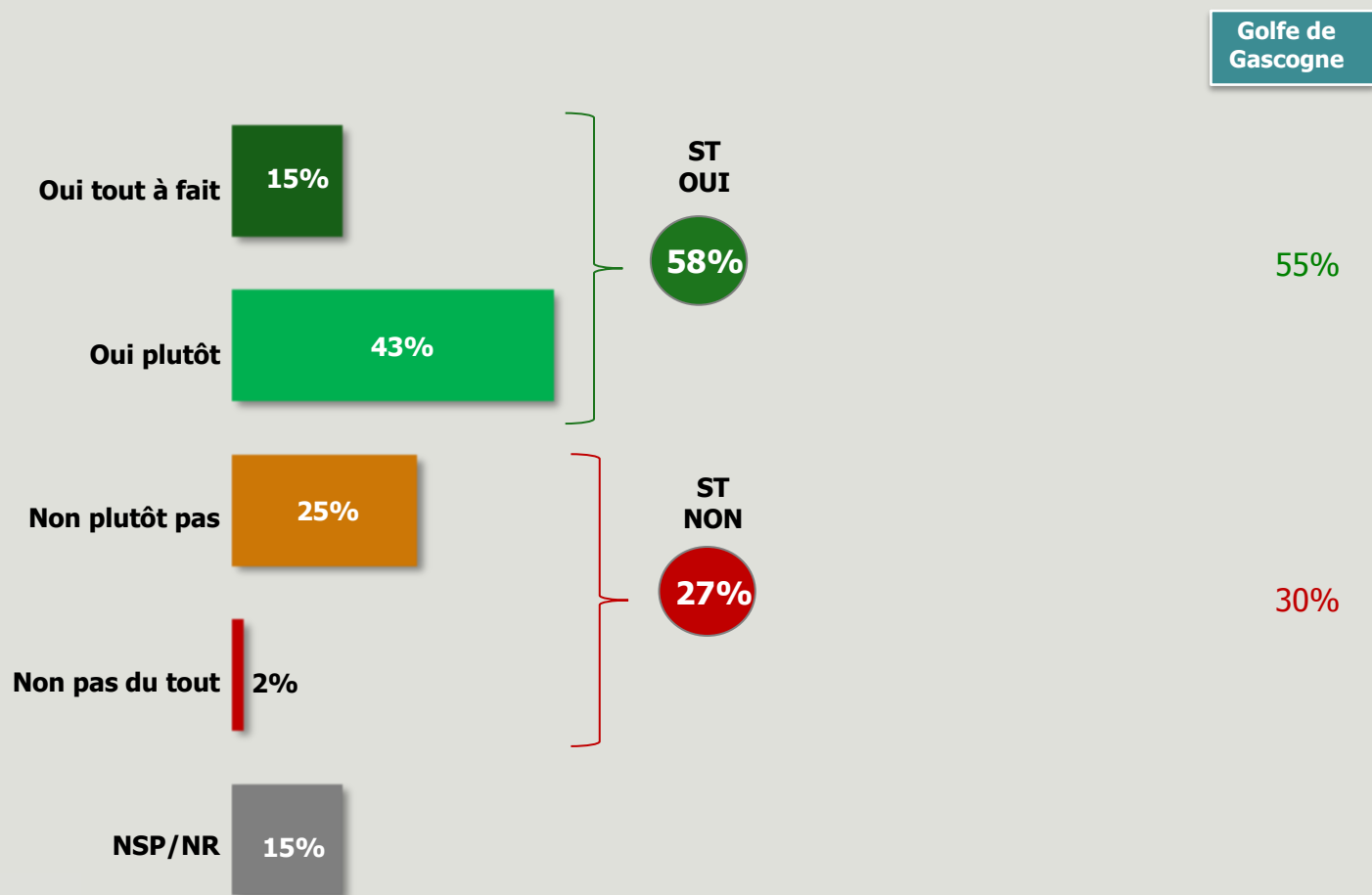
# Les objectifs environnementaux définis sont-ils satisfaisants ?

Q: Les objectifs environnementaux définis pour [la sous-région] vous semblent-ils orienter de manière satisfaisante les efforts pour atteindre ou maintenir un bon état écologique du milieu marin ?



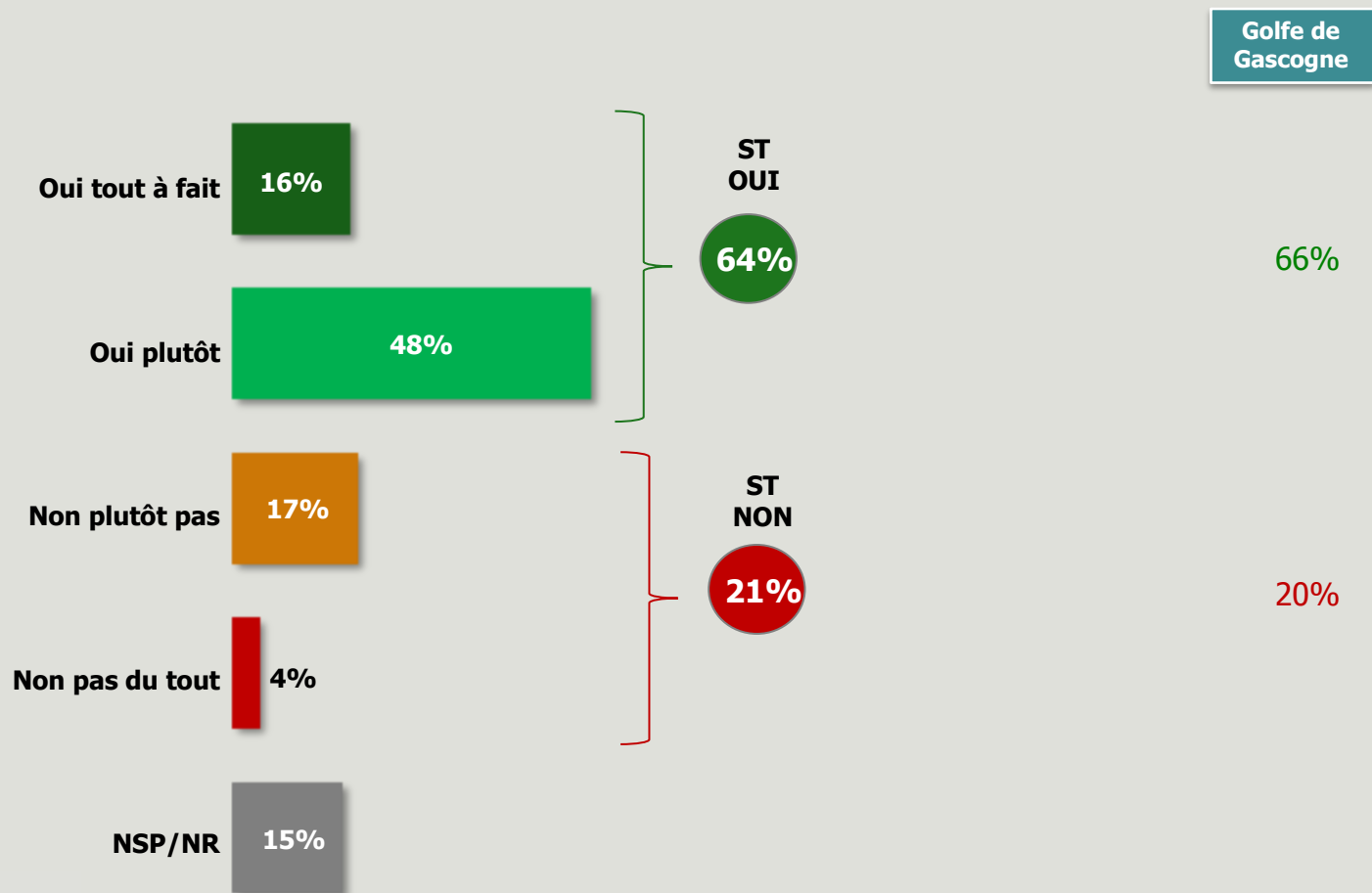
# Les objectifs environnementaux définis sont-ils réalisables ?

Q: Les objectifs environnementaux définis pour [la sous-région] vous semblent-ils réalisables ?



# Les objectifs environnementaux définis renforcent-ils l'approche globale terre-mer ?

Q: Les objectifs environnementaux, définis pour [la sous-région] vous semblent-ils de nature à renforcer l'approche globale terre-mer ?



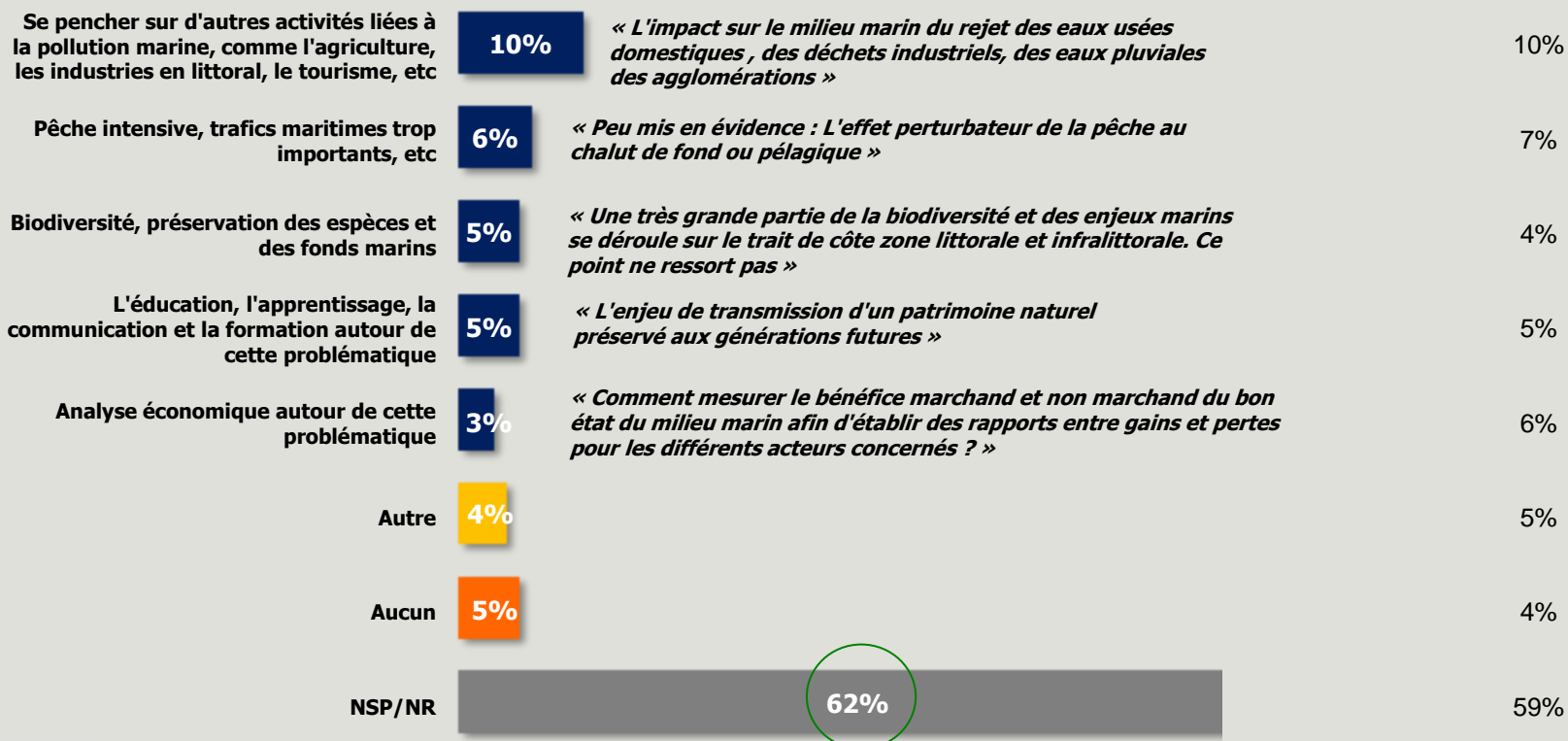
# Les enjeux oubliés

Nombre de répondants : 241 personnes

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ?**

(question ouverte)

Golfe de Gascogne



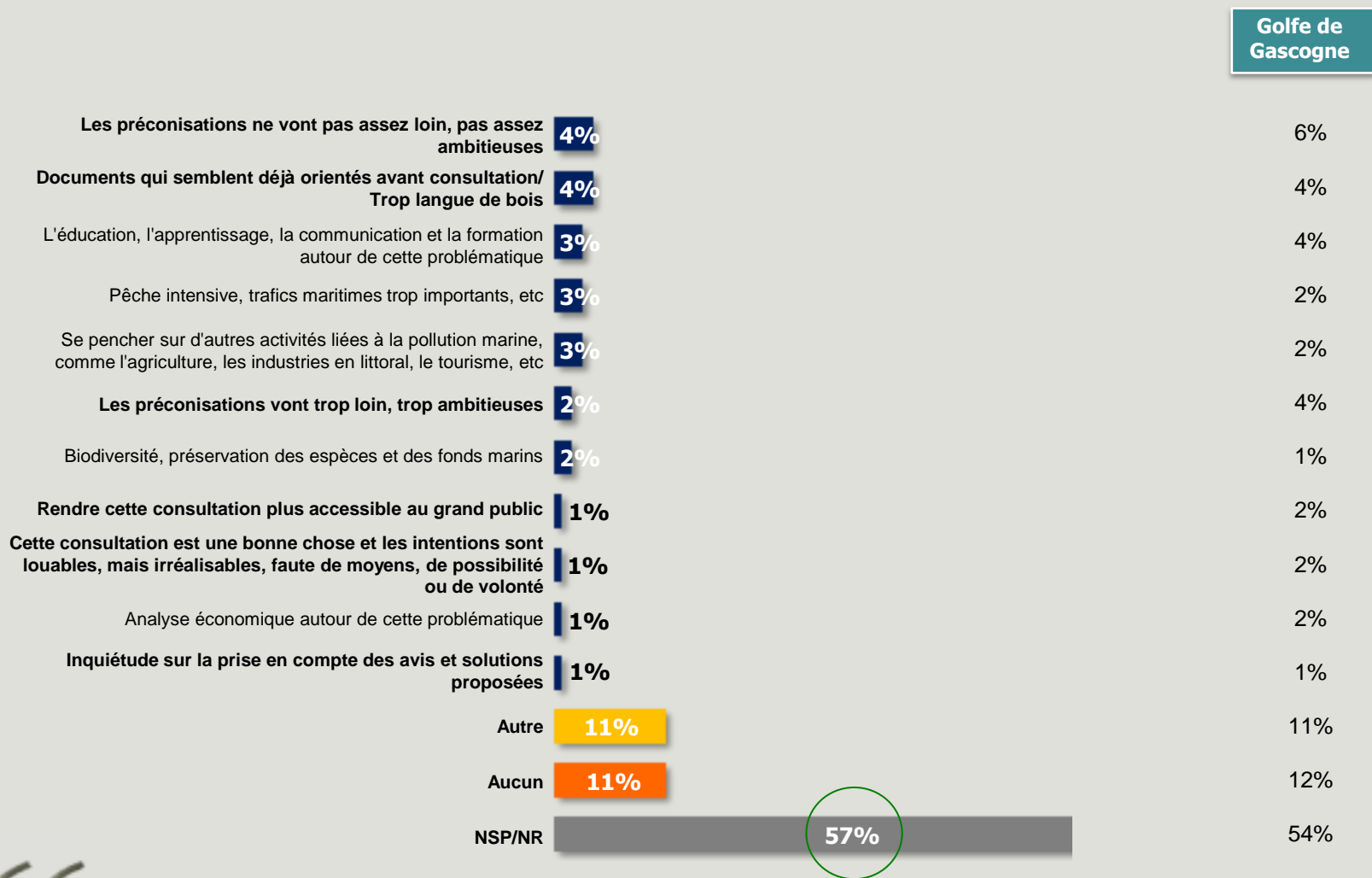


# Et pour finir...

Nombre de répondants : 271 personnes

## Q: Avez-vous quelque chose à ajouter ?

(question ouverte)



# F

## Analyse des questions ouvertes



# Analyse des questions ouvertes (1/7)

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ? Quel objectif environnemental proposeriez-vous sur cet enjeu ?**

*(questions ouvertes)*

**Le souhait de se pencher sur d'autres activités liées à la pollution marine, comme l'agriculture, les industries en littoral, le tourisme, etc, est émis par 10% des répondants.**

Sont ainsi avancés comme autres sujets possibles notamment « **la pression démographique** (permanente et tourisme) qui sur le littoral produit des nuisances qui fragilisent les équilibres littoraux et marins », « **la problématique du rejet des systèmes de traitement d'eaux usées domestiques, du rejet industriel [et] du non traitement des eaux de surface des agglomérations** », les « **risques liés à la prospection et l'exploitation pétrolière ou gazière** », mais également des sujets très précis comme par exemple « *la problématique mégot [qui n'est] pas mise en évidence [car] elle va avec les petits déchets mais celui-ci est un déchet à part et c'est une énorme pollution dont il faut tenir compte* ».

Sur cet enjeu, les répondants émettent des **propositions globalement restrictives et réglementaires**, mais selon des modalités aussi variées que le fait de « **réduire significativement les rejets en mer de résidus médicamenteux d'origine urbaine agricole et industrielle** », de « **geler toutes implantations de sites industriels près des côtes et estuaires** », de « **réduire les rejets d'eau contaminée en radionucléides dans la Manche Mer du Nord** » ou encore « **l'interdiction des forages offshore vu l'exposition d'une mer fermée à une pollution massive** ». Mais sont également formulés des vœux plus généraux : « *sauvegarder la biodiversité à tout prix* », « *l'arrêt de la pollution des eaux* », « *passer d'un modèle agricole industriel à un modèle durable* », etc.



# Analyse des questions ouvertes (2/7)

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ? Quel objectif environnemental proposeriez-vous sur cet enjeu ?**

*(questions ouvertes)*

**La pêche intensive et les trafics maritimes trop importants sont relevés par 6% des participants à la consultation.**

Ces derniers désignent en effet comme un important responsable de la pollution des milieux marins la pêche industrielle : « **La surpêche industrielle** avec les nouveaux jouets tels que **seine danoise et pêche électrique** de bateaux proches des côtes dans les eaux territoriales, **les stocks se vident, le poisson disparaît**, tous les artisans pêcheurs le constatent ! Ifremer donne des outils aux industriels pour pêcher plus et contribue à l'épuisement de la ressource », mais aussi « **la circulation maritime entrant et sortant de la Manche** avec les risques de pollution visibles ou non détectés ». Si c'est souvent l'absence d'une réglementation stricte qui est critiquée, l'inverse est également présent : « **la surpêche et les non-sens de certaines législations européennes** ».

A l'instar des autres activités polluantes, les solutions envisagées pour combattre ce problème sont le plus souvent d'ordre réglementaire, contraignant et législatif en vue d'une « **régulation des trafics maritimes** », qu'il s'agisse d'« **obliger tous les ports à avoir une pompe pour vider les réservoirs de toilettes et obliger tous les bateaux à avoir des toilettes fermées** », d'« **augmenter les mailles et limiter les périodes de pêche et les quotas** », de « **mise en place de zones de réserve interdite à tous (pros et particulier) ou zone de repos de pêches tournante comme les jachères des terres** » ou encore de « **promouvoir les pêches sélectives et locales [et de] supprimer les criées (certains poissons ne valent rien et sont rejetés morts à la mer plutôt que d'y être vendus)** ».



# Analyse des questions ouvertes (3/7)

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ? Quel objectif environnemental proposeriez-vous sur cet enjeu ?**

*(questions ouvertes)*

**L'éducation, l'apprentissage, la communication et la formation autour de cette problématique des fonds marins recueille 5% des réponses à cette question.**

Ces répondants sont en effet des partisans **de la diffusion massive de l'information**, considérant qu'il est inutile d'élaborer des réflexions pertinentes et de prendre de bonnes décisions si on ne fait pas ensuite le nécessaire travail **de formation de la population ou des professionnels du secteur** : « *le manque de sensibilisation du public des élus et des professionnels n'est pas analysé* », il faut « *former la population à la protection de leur environnement marin et côtier toute l'année. Ainsi ils éviteraient de balancer leurs déchets sur les plages l'été comme je le vois couramment sur les plages du sud* », « *l'enjeu éducatif me semble négligé. La possibilité de diffuser les savoirs et les enjeux est essentielle* », etc. En d'autres termes, « *il faut renforcer l'éducation. L'environnement ça s'apprend !* ».

Pour remédier à cette information jugée insuffisante, les répondants proposent par exemple la mise en place de « **panneaux d'affichage** incitant les citoyens à moins polluer les côtes », de « **produire des documents synthétiques et illustratifs démontrés par l'exemple** (ce qui se fait ailleurs, ce qui marche/ne marche pas ...) », de « **faire une campagne d'information auprès des parents et des enfants sur les déchets rejetés en mer** » ou encore l'organisation d'une « **conférence obligatoire chez les primaires et les secondaires de l'éducation nationale et plus de classe de mer** ».



# Analyse des questions ouvertes (4/7)

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ? Quel objectif environnemental proposeriez-vous sur cet enjeu ?**

*(questions ouvertes)*

**La biodiversité, la préservation des espèces et des fonds marins concernent 4% des réponses.**

Parmi celles-ci, sont moins pointés du doigt des grandes questions génériques déjà abordées dans le cadre de la consultation que des questions précises et contextualisées comme par exemple « ***l'implantation d'éoliennes en mer par le biais des forages sous-marins [qui] va considérablement perturber la faune et la flore*** », l'absence « *d'objectifs de connaissance pour les tortues marines* », le fait que « ***la raréfaction du goémon - fucus - sur certaines de nos côtes n'a pas été mise en exergue alors que c'est un problème reconnu qui a un impact sur la biodiversité*** » ou « ***la mise en place de récifs marins destinés à repeupler les fonds marins*** ».

Ainsi, ces réponses étant déjà très précises, les propositions pour y remédier sont au contraire davantage au niveau des principes, comme l'importance d' « *assurer une eau de qualité des sources à l'océan [parce que] tout le reste en découlera* », de « *diminuer nos rejets de gaz à effet de serre* » et de « *surveiller [les] espèces en danger* ».



# Analyse des questions ouvertes (5/7)

**Q: Le cas échéant, quel enjeu identifiez-vous à partir de l'évaluation initiale que vous avez pu consulter dans le premier document, qui n'aurait pas été mis en évidence ? Quel objectif environnemental proposeriez-vous sur cet enjeu ?**

*(questions ouvertes)*

**Enfin, l'oubli d'une analyse économique, sociale, sociétale, scientifique ou statistique autour de cette problématique est mis à l'index par 3%.**

Ces derniers estiment en effet qu'il manquait « *la connaissance scientifique nécessaire pour obtenir des objectifs pragmatiques mesurables et évalués financièrement de façon satisfaisante* », mais regrette également une « **analyse économique et sociale très insuffisante** » qui passe à côté de « *l'enjeu éducatif économique et de contrôle* ». En effet, il faudrait « *créer une valeur locale sur cet environnement, tant une valeur de fierté, une valeur économique qu'un réseau social pour relier les générations* ». Ces répondants interrogent cependant davantage qu'ils ne donnent des réponses déjà structurées et réfléchies : « **comment mesurer le bénéfice marchand et non marchand du bon état du milieu marin afin d'établir des rapports entre gains et pertes pour les différents acteurs concernés ?** ».

Ils ne sont donc pas très bavard (ni très nombreux) concernant les solutions possibles pour pallier ce manque de variétés d'analyses, si ce n'est le souhait d'engager une telle réflexion, par exemple en organisant « **une étude des impacts sociaux économiques des mesures environnementales découlant des objectifs environnementaux** » et en faisant des « *efforts sur la recherche et la collecte de données* » afin d'augmenter le niveau global de connaissances sur le sujet.

**Il faut cependant noter que 62% des gens interrogés n'ont pas répondu à cette question.**



# Analyse des questions ouvertes (6/7)

## Q: Avez-vous quelque chose à ajouter ?

*(question ouverte)*

A cette dernière question ouverte, les répondants déclarent notamment que **les préconisations ne vont pas assez loin, ne sont pas assez ambitieuses** (3% - « *les objectifs environnementaux ne sont pas assez ambitieux pour retrouver un milieu marin en bon état* »), ou au contraire que **les préconisations vont trop loin, sont trop ambitieuses** (2% - « *les objectifs semblent être bien trop ambitieux pour être réalistes* »), certains estiment également que **les documents semblent déjà orientés avant la consultation et que cette dernière est aussi trop longue de bois** (3% - « *comme dans beaucoup de consultations publiques je pense que 99 % des décisions et des directives sont déterminées et orientées avant la diffusion au grand public* »), que **cette consultation est une bonne chose et les intentions sont louables, mais irréalisables, faute de moyens, de possibilité ou de volonté** (1% - « *les objectifs évoqués sont louables mais (...) ce sont de belles intentions qui peuvent n'aboutir à rien* »), **qu'il faut rendre cette consultation plus accessible au grand public** (1% - « *le questionnaire est réservé à un public déjà averti sur les questions techniques* »).

Mais certains profitent également de cette ultime question pour répéter ce qu'ils ont déjà souligné dans la première question ouverte, à savoir l'éducation, l'apprentissage, la communication et la formation autour de cette problématique des fonds marins (pour 2% d'entre eux), la pêche intensive et les trafics maritimes trop importants (2%), le souhait de se pencher sur d'autres activités liées à la pollution marine, comme l'agriculture, les industries en littoral, le tourisme, etc (2%), la biodiversité, la préservation des espèces et des fonds marins (1%), l'oubli d'une analyse économique, sociale, sociétale, scientifique ou statistique autour de cette problématique (1%).

**Surtout, 11% des personnes consultées disent qu'elles n'ont rien à ajouter, et 59% ne répondent même pas à cette question.**





# Analyse des questions ouvertes (7/7)

*Selon les différentes sous-régions consultées*

## **Sous-région Golfe de Gascogne**

Ce qui ressort davantage : l'oubli d'une analyse économique, sociale, sociétale, scientifique ou statistique autour de cette problématique (6% au lieu de 3%).

Des réponses spécifiques : « *L'accident de l'usine Smurfit Kappa survenu en août et son impact en termes de polluants graves n'est mentionné nulle part. Plus généralement on ne cible pas spécifiquement les polluants hyper-toxiques non mesurés dans les denrées alimentaires issues de la pêche que sont les dioxines* ».

